
DOMAINE : Informatique En vigueur le : 25 mai 2017

TITRE : Utilisation responsable des médias sociaux Révisée le : 17 juin 2022
par les **élèves**

Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.

PRÉAMBULE

Cette politique est destinée aux élèves du Conseil qui ont obtenu l'autorisation de se servir des médias sociaux à des fins pédagogiques. L'utilisation des médias sociaux à l'aide du réseau du Conseil doit se faire dans le respect de cette politique, de toute autre politique du Conseil ainsi que des lois et des règlements qui s'y rattachent. La présente politique s'applique tant sur les heures de classe qu'en dehors de ces heures si, dans ce cas, les gestes posés ont un impact sur la vie scolaire ou le climat d'apprentissage.

La présente politique veut être un complément à la politique « *Sécurité des installations et l'utilisation responsable des TIC* ». Cette politique est le principal document de référence du Conseil en matière d'utilisation responsable des technologies de l'information et des communications.

ENONCÉ DE POLITIQUE

Le Conseil scolaire public du Nord-Est (CSPNE) vise à offrir un environnement d'apprentissage sécuritaire et respectueux pour tous. Le Conseil reconnaît que les technologies actuelles et émergentes, y compris les sites de médias sociaux, posent des défis aux membres du personnel et aux élèves.

Cette politique guide également les élèves à faire une utilisation respectueuse de ces moyens de communication et de collaboration.